



CC du Pays Sedanais (Siren : 240800953)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sedan
Arrondissement	Sedan
Département	Ardennes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/11/2000
Date d'effet	13/11/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Didier HERBILLON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Sedan
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	08200 Sedan
Téléphone	
Fax	
Courriel	cc@pays-sedanais.fr
Site internet	www.pays-sedanais.net

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	redevance spéciale enlèvement des ordures

Population

Population totale regroupée	41 958
Densité moyenne	171,66

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
08	Balan (210800413)	1 670
08	Bosseval-et-Briancourt (210800660)	428
08	Daigny (210801221)	358
08	Donchery (210801288)	2 407
08	Fleigneux (210801551)	215
08	Floing (210801593)	2 525
08	Francheval (210801635)	639
08	Givonne (210801742)	1 156
08	Glaire (210801775)	972
08	Illy (210802112)	412
08	La Chapelle (210800926)	167
08	La Moncelle (210802633)	136
08	Noyers-Pont-Maugis (210802989)	750
08	Pouru-aux-Bois (210803086)	294
08	Pouru-Saint-Remy (210803094)	1 293
08	Rubécourt-et-Lamécourt (210803359)	153
08	Saint-Menges (210803540)	1 075
08	Sedan (210803722)	19 099
08	Thelonne (210804050)	372
08	Villers-Cernay (210804332)	334
08	Vivier-au-Court (210804464)	3 465
08	Vrigne-aux-Bois (210804498)	3 505
08	Wadelincourt (210804522)	533

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique  Etudes et travaux hydrauliques ayant pour objet la lutte contre les inondations : sont d'intérêt communautaire les travaux préconisés dans le cadre des études globales réalisées par la Communauté de Communes. Participation à des structures ayant le même objet.
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif

 Etudes d'assainissement et de gestion de la ressource en eau : sont d'intérêt communautaire les études globales intéressant l'ensemble du Pays Sedanais.

- Assainissement non collectif

 Contrôle de l'Assainissement Non Collectif

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

 Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Autres actions environnementales

 Etudes et actions d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et de confortement de leurs berges, dans le cadre d'un programme global

Sanitaires et social

- Action sociale

 Création et gestion de la Maison de l'Emploi.  Plan local d'insertion par l'économie.  Insertion professionnelle et sociale : accompagnement d'actions dans le cadre des compétences de la Communauté de Communes  Mise en place et gestion d'un réseau d'assistantes maternelles.  Coordination des politiques locales de développement social en direction de l'enfance, de l'adolescence et de la famille et conventionnement avec l'Etat et/ou des collectivités territoriales.

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

 Contrat de Ville et dispositifs similaires : participation financière à des actions intéressant l'ensemble des communes

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Étude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires et touristiques qui sont d'intérêt communautaire, à savoir : la Zone d'Activité Economique Intercommunale existante située à Glaire  Constructions, réhabilitations et gestions d'équipements à vocation économique et/ou touristique dont la Communauté de Communes se rend propriétaire ou qui sont mis à disposition par les communes membres, les équipements qui réunissent au moins deux des critères suivants : o s'inscrire dans une démarche cohérente d'aménagement, de développement, d'accueil et de promotion de la Communauté de Communes ; o assurer la promotion et la mise en valeur des richesses économiques, touristiques, paysagères et patrimoniales du territoire communautaire et des produits locaux ; o être un équipement structurant que l'on ne retrouve pas dans la majorité des communes de la Communauté de Communes.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

 Actions en faveur du maintien des services et commerces de proximité.  Accueil et assistance des entreprises et porteurs de projets en vue de l'implantation ou de la reprise d'activités économiques.  Aides économiques : interventions conventionnées dans le domaine économique pour l'attribution d'aides directes et indirectes aux entreprises.  Suivi et animation de procédures collectives, d'études et d'outils opérationnels visant à conforter le tissu économique et/ou de soutien au développement et à la restructuration du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture, des activités industrielles et tertiaires et du tourisme. Sont d'intérêt communautaire, les procédures et outils qui concernent au moins trois communes membres de la Communauté de Communes.  Conduite d'actions de promotion, de communication, de recherche d'investisseurs

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

 Organisation et/ou participation à des événements culturels ou sportifs ou de loisirs de rayonnement communautaire et/ou à vocation départementale, régionale ou nationale.  Etude, mise en œuvre, gestion et coordination d'actions culturelles ou sportives ou de loisirs intéressant l'ensemble du Pays Sedanais, à l'exclusion de la gestion directe des centres de loisirs sans hébergement.  Mise en place et gestion d'une école de musique intercommunale

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

 *Elaboration et révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT).*

- Constitution de réserves foncières

 *Elaboration, révision, suivi et animation d'une Charte et d'un Contrat de Pays. Constitution et gestion de réserves foncières en lien avec les compétences et les projets de la Communauté de Communes.*

- Organisation des transports non urbains

 *Participation aux transports vers les lieux d'animation et de spectacles situés sur le territoire communautaire. Création, organisation et gestion de transports collectifs dans le cadre d'un plan de déplacement communautaire.*

- Plans de déplacement urbains

 *Elaboration, révision et suivi d'un Schéma Directeur Communautaire à savoir une charte intercommunale de développement de la Communauté de Communes portant bilan, évaluation des forces, faiblesses et perspectives du territoire.*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Étude, création, extension, aménagement, de voiries d'intérêt communautaire desservant des zones d'activités. Sont d'intérêt communautaire les voiries desservant la Zone d'Activité Economique Intercommunale, sise à Glaire.

Développement touristique

- Tourisme

 *Missions de service public du Tourisme : accueil, information des visiteurs et promotion touristique*  *Entretien courant, signalisation et développement des sentiers de randonnées inscrits au Schéma Global de Randonnée.*  *Etude, aménagement et entretien courant des sites de la mémoire relatifs aux guerres de 1870, 1914-1918, 1939-1945 à l'exclusion du Château Fort de Sedan.*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

 *Mise en œuvre, suivi et révision du Programme Local d'Habitat (PLH)*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

 *Etude et mise en œuvre des outils de programmation et d'études dans les domaines de l'habitat sur tout le territoire de la communauté de communes. Aides directes aux habitants dans le cadre d'une OPAH, y compris dans les domaines des énergies renouvelables et des améliorations paysagères.*

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

 *Dans le cadre du contrat de pays, étude et réalisation des aménagements et mises aux normes de logements communaux qui sont mis à disposition par les communes membres.*

- NTIC (Internet, câble...)

 *Mise en place et gestion de services dans le cadre du développement des Technologies de l'Information et de la Communication à l'échelle du Pays Sedanais.*

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

 *Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, dans le cadre du schéma départemental*

- Autres

h Mise en place et gestion d'un observatoire de l'habitat et du foncier

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
08	S.R.T.O.M DE SEDAN (250800471)	SM ouvert	2 187
08	Etablissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (250802295)	SM ouvert	16 626

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)